

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 1297-2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie.

AVIS est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le **7 juillet 2026**, le conseil a adopté le projet de règlement de modification :

P-2026-22 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 1297-2020 RELATIF AU ZONAGE AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE 1 : TERMINOLOGIE

Une **assemblée publique de consultation** aura lieu le **28 juillet 2026 à 17 h 45**, à la salle du conseil située au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie.

Au cours de cette assemblée, la modification prévue au projet de règlement sera expliquée. Elle vise notamment à :

- Modifier l'annexe 1 : Terminologie afin de remplacer le terme « Abri d'hiver » par le suivant :
« **Abri d'hiver**
Construction temporaire, constituée d'une structure tubulaire recouverte d'une toile ou de matériaux non rigides, pouvant notamment servir au stationnement d'un ou de plusieurs véhicules ou à faciliter l'accès des piétons à un bâtiment durant la saison hivernale. »

Lors de cette assemblée, toute personne ou tout organisme intéressé pourra être entendu.

Le projet ne comporte aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau du directeur général et greffier-trésorier, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, ainsi que sur le site Web de la Municipalité : [Projet de Règlement P-2026-22](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE ce 13 juillet 2026.

 *France Charlebois*
Signé le 2026-07-13 10:56:42 EDT

France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe



CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussignée, France Charlebois, OMA, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Sophie, certifie par la présente avoir publié le présent avis public, conformément au Règlement 1254-2018, sur le site Web de la Municipalité ainsi que sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville, le **13 juillet 2026**, entre 8 h 30 et 16 h 30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Sainte-Sophie.

 *France Charlebois*
Signé le 2026-07-13 10:56:45 EDT

France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe